

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2018

L'an deux mille dix huit, le vingt six novembre  
le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de LOUBIERES Catherine.

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : 9

Votants : 9

Date de convocation : 20/11/2018

Présents : LOUBIERES Catherine, LACARRIERE Rémy, LUGAN Patrick, SAINT MARTIN Claude, CAMPANA Robert, YOUS Chérif, COULON Josiane, BRACHET Pascal

Absente : Monique MILHAU

Procuration de Dorothée RENOU à Catherine LOUBIERES

Secrétaire de séance : Pascal BRACHET

.....  
Le procès verbal de la réunion du 26 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité.

- **Réforme des listes électorales** : Pour la constitution d'une commission de contrôle, il est nécessaire de désigner un conseiller municipal qui sera amené à participer aux travaux de la commission : Mr LUGAN Patrick est nommé. Le Préfet désignera 1 délégué de l'administration et 1 délégué du Tribunal choisis parmi une liste de noms proposés par la commune.

### N°2018-21

**Objet** : EXTENSION DE LA REGIE DE BOISSONS

Madame le Maire explique qu'il est nécessaire de modifier la régie de boissons afin de permettre la vente de certaines boissons. Elle en fait le détail ci-après :

- Bouteille vin rouge, blanc et rosé : de 5 à 10€
- Bière LEFFE : 2,50€

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette extension de la régie de boissons.

.....